

**ATELIER**

**GENERATION ABOLITION : LES JEUNES REJOINGNENT LE  
MOUVEMENT!**

**28 Février 2019**

**Palais D'EGMONT, Belgique**

**PRESENTATION DES PROJETS MENES AVEC LES JEUNES  
AU CAMEROUN**

# Préambule

La peine de mort est applicable au Cameroun depuis 1965 avec l'entrée en vigueur du code pénal. Mais seulement, le Cameroun n'a pas exécuté depuis 1997 et se trouve actuellement dans une situation de moratoire de fait. Ce qui n'empêche pas la reprise des exécutions. Cependant, même si l'on peut relever quelques initiatives isolées de certaines organisations, le débat sur la question de la peine reste encore tabou au sien de la société camerounaise et surtout en milieu jeune. Partant du fait que la marche vers l'abolition est un long processus auquel il est nécessaire d'impliquer la jeune génération, il devient donc évident que les jeunes constituent une cible privilégiée pour faire avancer le combat abolitionniste. C'est la raison pour laquelle au sein de notre pays, nous avons mis en exergue la sensibilisation et l'éducation des jeunesses derniers temps. Ainsi, deux projets majeurs sont menés avec les jeunes par notre organisation à savoir : la sensibilisation des élèves des lycées et collèges via l'organisation du concours international de dessin « **Dessine-moi l'abolition** »(A) et l'exécution du projet « **Education des jeunes du Cameroun à l'abolition de la peine de mort** » (B).

## **A- La sensibilisation des élèves des lycées et collèges via l'organisation du concours international de dessin « dessine-moi l'abolition »**

Depuis 2016, Justice Impartiale en collaboration avec Droits et Paix sert de relais pour l'organisation du concours international de dessin « dessine-moi l'abolition » Cameroun.

Ainsi, lors des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> éditions dudit concours nous avons sensibilisé les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> en terminale toute série confondue de 10 établissements scolaires dans la ville de Douala sur la question de l'abolition de la peine de mort.

S'agissant de la 3<sup>ème</sup> édition du concours, nous avons sensibilisé 700 élèves répartis dans 04 établissements, près de 200 élèves se sont inscrits et ont effectivement remis leurs dessins. A l'issue, quatre participants camerounais ont été honorés.

Concernant la 4<sup>ème</sup> édition nous avons sensibilisé plus de 1500 élèves répartis dans 6 établissements, plus de 1000 inscrits et malheureusement pour des contraintes budgétaires, seuls deux établissements ont effectivement concouru pour un total de 112 dessins. Nous sommes en attente des résultats.

## B- Le projet « éducation des jeunes à l'abolition de la peine de mort au Cameroun »

Notre organisation exécute actuellement en partenariat avec Ensemble Contre la Peine de Mort et Droits et Paix, le projet “*Education des Jeunes à l'Abolition de la peine de mort au Cameroun* ” financé par l'Union Européenne, et le Ministère norvégien des affaires étrangères.

La première phase du projet a été lancée le **10 Octobre 2018** par l'organisation d'une conférence de presse et la célébration de la 16<sup>ème</sup> édition de la journée mondiale contre la peine de mort à Douala au Cameroun. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les jeunes sur la peine de mort afin de stimuler en eux l'engagement abolitionniste. Il s'agit en réalité de mobiliser les jeunes en vue de leur implication effective dans le processus d'abolition de la peine de mort au Cameroun.

La pertinence du projet “ *Education des Jeunes à l’Abolition de la peine de mort au Cameroun* ” réside dans le fait que l’association **Justice Impartiale** s’est rendue compte que les condamnations à la peine de mort touchent particulièrement les jeunes dont l’âge oscille entre 18 et 35 ans. Force est cependant de constater que les jeunes restent encore en retrait du combat abolitionniste, sans doute à cause d’un manque d’informations précises sur la réalité de la peine de mort et les enjeux de son abolition au Cameroun. C’est sans doute pour cette raison que la question de la peine de mort figure très rarement, ou dans les cas extrêmes, ne figure pas dans l’agenda des organisations des jeunes.

Le projet se propose de remédier à cette situation par la création du **Réseau d’Education des Jeunes à l’Abolition** au Cameroun (**REJAC**) et la seconde phase débutera le 16 Mars 2019 avec l’organisation du Forum des jeunes du Cameroun contre la peine de mort.

Voilà somme toute, chers participants, les activités que l'organisation **Justice Impartiale** mène actuellement avec les jeunes du Cameroun pour faire avancer le combat abolitionniste.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**

**Appolinaire LEVODO, Juriste, Vice-président de Justice Impartiale  
Responsable d'Education à l'abolition, Cameroun**